



Mariage pour le service gratuit

Par fet, le 20/03/2009 à 13:36

bonjour, souvent ils disent que les nonfrançais se marie avec des français pour les papiers cert c'est vrai dans des cas precise et d'ailleur ca viens pas de rien, un mariage sans amour ou contre l'argent ca peut etre que pour les papiers alors il faut se mefier de se genre de mariage. Mais en dit jamais que y a des français qui se marie avec des non français pour profiter d'eux, genre une femme de 50 ans qui se marie avec un jeune de 20 ans ou le pire un homme de 50 ans avec enfants qui se marie avec une jeune de 20 pour s'ocupper de ses enfants, en parle jamais de ca, et prtant ca existe, dans mon cas je me suis marie avec un français de 47 ans moi j'avais 24 ans, le monsieur m'a dit qu'il un seul enfant, et qu'il partage la garde avec son ex femme, en arrivant en france, je me trouve avec un enfant de 16 ans qui vois jamais ca mere par ce que ca lui interesse pas et avec une fille de 20 ans qui vie parcontre avec ca mere tout le temps, l'existence d'un enfant dans la maison conjugale ca m'a jamais deranger mais par contre que mon mari me concedere comme une bonne et il me l'a dit franchement, aussi que mon mari ne veut pas faire des enfants avec moi c'est ca ce qui me derange, et je dit il a bien jouer le jeu car il s'est marier avec moi que pour le service gratuit, le pir c'est que si je part tout le monde va dire que je me suis marier avec lui que pour les papiers ce qu'est pas vrai car moi je l'aime, et si je reste ma vie n'a aucun gaout dans tel conditions, et la meilleur chose c'est que meme si je veux partir je ne peux pas avant 3 ans de vie commune, car c'est apres 3 ans que j'aurai le droit a ma carte de sejour, et a vous de calculer apres 3 ans son fils il aura 19 ans et il sera dependant et meme lui il aura plus besoin d'une bonne d'apres ce qui m'a explique, car il s'est marie avec moi que pour m'ocuper de son fils.

une femme de 24 ans responsable de 24 ans malgre elle, et de son pere, alors c'est qui le profiteur la dedans, c'est qui le malin et le malhonete, arretons de dire que c'est tjr l'inverse car ceux qui vont pour se marie avec des etranger c'est eux les profiteur, et dans la plupart des cas les etranger sont de bon foie, et ils veulent rien que aimer et etre aimer.

Par **Visiteur**, le **20/03/2009** à **13:39**

et vous l'avez rencontré comment votre mari ???

Par **fet**, le **20/03/2009** à **13:41**

tres belle qustion, en effet c'est pas moi qui l'a rencontrer car j'etais chez moi au maroc, et c'est lui qu'est venu pour chercher une bonne(femme) et c'etait le hasard et la malchance.

Par **georgia**, le **20/03/2009** à **17:35**

ok! ça existe, je suis d'accord! d'ailleurs tout existe sur cette terre! Mais car il y a un mais, tu dis, il est venu me chercher chez moi au Maroc, encore ok! c'est surement un profiteur! je ne conteste pas, car je n'ai pas de preuve de ce que tu dis et encore moins de ce que tu ne dis pas; alors je me sers de ce que tu écris.

Tu étais tranquillou chez toi et tu ne demandais rien à personne, alors pourquoi tu n'y retournes pas, puisque c'est l'enfer avec lui? après tout tu croyais qu'il t'aimait? pourquoi attendre 3ans le titre de séjour? aurais-tu dans ton enfer decouvert les joies de la vie en France entre deux services gratuits rendus?
je m'interroge???

Par **Visiteur**, le **20/03/2009** à **18:27**

si vous êtes si malheureuse avec lui.. pourquoi ne pas repartir chez vous et oublier cette histoire ?

Par **fet**, le **20/03/2009** à **19:27**

vous avez raison c'est la premiere chose qu'en peut dire, mais malheureusement mon mari a bien calculer tout... je vais vous expliquer: quand en s'est marier au maroc j'avais un bon travail et j'avais l'argent a coté, mon mari m'a fait croire qu'avec mon argent vaut mieux d'acheter quelque chose pour nos enfants et pour les vacances, puisque j'aurai pas besoin d'argent en france car il travail bien et il a deja une maison, j'ai trouvee son aidee pas mal, et vite j'ai cherchee une maison pour les vaccances et pour nos enfants, apres il m'a dit que meme si mon argent vaut mieux de la mettre a son nom question d'impot et d'assurance d'apres ce qui m'a explique, et que ca va nous couter moins cher a son nom car y aura des reduction...bref j'ai pensee que c'est logique et en plus avec l'amour en pense meme pas, pour moi c'etait pareil soit a son nom soit le mien c'est un bien de couple en fin de compte. en arrivant ici en france il m'a avouer le premier jour qu'il avait besoin de quelqu'un pour s'occupe de lui et de son fils, et aussi il a dit a son fils devant moi si ca te plait pas je la

ramene chez elle et je te ramene une autre, et quand j'ai voulu retourner chez moi il m'a dit que j'ai rien et que la maison c'est a lui et que j'ai pas de preuve que l'argent c'etait a moi. j'ai fait appel a un avocat au maroc, il m'a dit que le divorce il faut le faire en france, je retourne en france pour faire le divorce, et là la surprise, car pour avoir un avocat ici en france il me faut de l'argent ce que j'ai pas et en plus j'habite la compagne et je conduit pas et c'etait pas facile d'aller en ville toute seule pour voir un avocat, alors j'ai commence a travailler pour avoir un peu d'argent et pour avoir la dependance pour aller chez un avocat, question argent ca n'a pas marcher car en a un compte bancaire commun et c'est lui qui prends mon salaire et il refuse de me donner meme 1 euro, et pour l'avocat il me faut tjr l'argent pour ouvrir un dossier.

j'ai trouver un avocat qu a accepter de m'aider son avancer les frais, mais le probleme c'est qu'il m'a dit que pour la maison de maroc j'ai pas le droit vous savez pourquoi parce que mon mari a fait un testament et il a partager ces bien entre ces enfants, dont la maison que j'ai paye moi meme avec mon argent. le testament c'est moi qu'il a trouver et je l'ai montrer a mon avocat qui m'a dit que j'ai le droit a rien par ce que au niveau de papier c'est a lui. mon avocat aussi m'a conseille de patienter et apres avoir la carte de sejour je fait le divorce car je lui expliquee que quitter mon travail et ma famille pour mon mari et que j'ai plus rien meme l'argent que j'avais a cote, il m'a dit de rester ici et de faire le divorce apres surtout que mon mari ne veux pas un divorce a l'amiable.

si il est d'accord pour un divorce a l'amiable je suis cappable de le faire toute de suite et de rentrer chez moi mais puisque il veut pas je suis oblige d'attendre pour etre dependante et pour avoir le droit a avoir un CDI ce qui dit avoir les frais de dossier de divorce. car sans carte de 10 meme un CDI en a pas le droit de l'avoir.